Envoyé en préfecture le 27/11/2025
Reçu en préfecture le 27/11/2025
Publié le
ID : 035-213503477-20251124-DEC202514-DE

Mairie de Val d'Izé

DECISION N°2025-14
en date du 24 novembre 2025
TRAVAUX COMPLEXE SPORTIF

Avenant 1 au lot unique « Desserte tous réseaux »

Le Maire de la Commune de Val d'Izé,

Vu l'article L.5217-10-6 du Code Général des collectivités territoriales ;
Vu la délibération du Conseil Municipal n° 2020-017 en date du 02.06.2020 donnant délégation au maire,
Vu la consultation lancée pour l'attribution de travaux préparatoires à la phase 2 du complexe sportif,
Vu l'acte d'engagement en date du 8 juillet 2025 confiant les « Travaux de desserte tous réseaux » à l'entreprise MARC sise ZA la massure 11 rue Edouard Branly 35 170 BRUZ pour un montant de 47 561,75 € HT,
Considérant que des fourreaux supplémentaires ont été posés et des réseaux en amiante ont dû être déposés
Vu le devis d'un montant de 2869€ HT proposé par l'entreprise MARC,

DECIDE

Article 1 : De porter le montant du marché de « Travaux de desserte tous réseaux » confié à l'entreprise MARC à la somme de **50 430,83€ HT**.

Article 2 : Un avenant N° 1 à l'acte d'engagement sera rédigé.

Article 3 : Il en sera rendu compte au conseil municipal lors de sa prochaine séance.

Le Maire,
Bruno DELVA

MAIRIE DE VAL D'IZÉ 35

2 bis, place Jean Poirier - 35450 VAL D'IZÉ
Téléphone : 02 99 49 83 06 – site : www.valdize.fr